

FINISTÈRE

Pacte électrique. Les premiers pas

27 octobre 2010

Le «pacte électrique breton» devrait être cosigné, dès la semaine prochaine, par le ministre d'État Jean-Louis Borloo et le président de la Région Jean-Yves LeDrian. Déjà son «premier pilier», celui de la maîtrise de la consommation, fait ses premiers pas.

À peine trois jours après avoir été voté par le conseil régional, le plan État-Région joliment dénommé «Triskell» faisait l'objet d'une démarche commune du préfet et du président de la Région concernant le premier pilier du pacte: la maîtrise de la consommation (*). Michel Cadot et Jean-Yves Le Drian se sont rendus à Cesson-Sévigné, près de Rennes, la première ville bretonne pour l'installation des BluePod, ces «boîtiers intelligents» qui coupent le chauffage sans que vous vous en rendiez compte (sauf à la lecture de la facture EDF).

300.000 boîtiers pour un barrage

Aujourd'hui, 7.500 foyers et établissements bretons sont équipés de ces dispositifs d'économie d'électricité. «L'objectif est d'atteindre 60.000 avant la fin de cet hiver», a rappelé le président Le Drian. «Cela représentera 150 mégawatts pour les pointes de consommation (NDLR: lorsque le grand froid fragilise l'alimentation électrique de la région), un chiffre à rapprocher de la puissance de 450 Mw de la future centrale à gaz destinée, elle aussi, aux pics de consommation». L'objectif à trois ans est bien plus ambitieux, puisqu'il prévoit 300.000 boîtiers installés. Un volume qui permet de raisonner non seulement en termes de pointe, mais aussi en bénéfice constant. «Il s'agira là de 250 Mw durant tout l'hiver, c'est la production de l'usine marémotrice de la Rance», a souligné le préfet Cadot. «C'est quand même quelque chose de lourd!».

Gratuit pour l'utilisateur

Rien n'interdit d'ailleurs d'imaginer que le chiffre de 300.000 boîtiers puisse être dépassé. Après tout, il ne représente guère plus de la moitié des 550.000 foyers bretons qui se chauffent à l'électricité (le record de France). Et qui ne serait séduit par l'idée d'économiser 10 euros par mois, comme cette mère de famille cessonnaise venue témoigner, tout en musclant le réseau breton et en sauvant la planète, le tout grâce à un équipement gratuit? Gratuit... pour l'utilisateur. C'est, en effet, le Réseau de transport d'électricité qui paye la facture du boîtier et de l'électricien installateur. Sans doute RTE y trouve-t-il son compte, ce petit cadeau aux clients lui revenant finalement moins cher que les énormes travaux que lui coûterait le renforcement de son réseau. Voilà, en tout cas, un élément de «pilier» qui n'obérera pas les comptes de la Région, cette dernière se contentant de sensibiliser les Bretons à l'aubaine qui se présente à eux.

** Les trois piliers du pacte sont la maîtrise de la consommation, le développement des énergies renouvelables et la sécurisation de l'alimentation électrique avec, notamment, un projet de centrale à gaz. Pratique Adhésion en ligne au système BluePod sur www.voltalis.com*

Alain Le Bloas

Tags : [Consommation](#) [électricité](#) [pacte](#) [énergie](#) [BluePod](#) [Région](#) [boîtiers intelligents](#)

